Le régime alimentaire du Héron Cendré Ardea cinerea sur le littoral Picard

par François Sueur.

Introduction

Pour de nombreuses espèces d'oiseaux, la meilleure méthode d'étude du régime alimentaire consiste en une observation directe des individus se nourrissant, sous réserve de connaître les types de proies présentes dans le biotope prospecté. Un des cas les plus favorables est représenté par les estuaires, comme la Baie de Somme, où le nombre de proies potentielles est faible et où ces dernières sont attribuables relativement facilement à des grandes catégories (petits crustacés ou petits annélides) ou même à une espèce précise (Coque et Nereïs notamment).

Le cas du héron Cendré est un peu différent dans la mesure où il peut exploiter des milieux très variés pour s'alimenter, aussi bien humides que plutôt secs, d'où une grande diversité de proies : marais bien évidemment, prés humides et leurs fossés mais aussi cultures, estuaires, lagunes, etc. Etudier le régime du Héron Cendré par observation directe sur l'ensemble d'un secteur ou d'une région reviendrait à effectuer dans un premier temps des recherches sur l'occupation de l'espace par cet oiseau pour son alimentation (fréquence d'utilisation des différents biotopes) puis à relever les différentes proies et leurs fréquences dans chaque milieu défini précédemment.
Sans être insurmontables, les difficultés rencontrées par une telle approche sont loin d'être négligeables. Aussi avons-nous été amené, comme de nombreux auteurs, à étudier le régime par une méthode plus globale en prélevant des pelotes sur les colonies, méthode qui rend compte de l'utilisation de différents milieux mais qui n'est pas exempte de certains biais (heureusement minorés par le fait que la plupart des proies du Héron Cendré présentent des parties dures, ne serait-ce que les têtes des Insectes par exemple) et surtout utilisable pendant la période de reproduction.

Résultat

Le résultat le plus surprenant pour le néophyte de l'analyse de pelotes en provenance de Boismont (Somme) est sans conteste la forte part des Insectes (44,7%) et des Mammifères (35,5%) dans le régime de cet oiseau réputé piscivore alors que les Poissons ne représentent que 5,3% des proies. La présence de ceux-ci est cependant plus importante si nous envisageons les biomasses consommées, la première place étant alors occupée par les Micromammifères tandis que la part des Insectes devient négligeable en raison d'une masse spécifique très faible.
Les végétaux identifiés peuvent avoir été consommés par des animaux capturés ultérieurement par le Héron Cendré mais notons cependant que dans 4 cas sur 6 ils étaient présents dans des pelotes ne contenant aucun reste d'organisme végétarien et que avons déjà remarqué par observation directe l'ingestion non accidentelle de tels aliments dans la nature.
Pour les Mammifères, remarquons l'importance de la Taupe et des Rongeurs. Pour le Nord et le Pas-de-Calais, GODIN (1979) avait déjà signalé la prépondérance de la Taupe et des Grands Campagnols dans la diète du Héron Cendré.
L'alimentation en milieu estuarien et littoral est indiquée par la présence de deux espèces de Crustacés, celle dans les zones humides d'eau douce ou saumâtre par diverses proies (Corise, Notonecte, la plupart des Coléoptères, Poissons bien évidemment, Grand Campagnol), celle dans les biotopes prairiaux et cultivés par la Taupe, le Campagnol des champs et le Mulot sylvestre (influence des haies délimitant certaines parcelles dans la plaine maritime picarde).

Une analyse plus modeste de pelotes collectées le 16 mai 1982 sur cette même colonie de Boismont nous a permis de déceler 5 insectes (dont 4 Coléoptères) et 13 Micromammifères. La littérature, si nous excluons le travail de GODIN (1979), est assez imprécise sur le régime alimentaire du Héron Cendré. MARION et MARION (1975) signalent des Crabes et des Crevettes sans préciser l'espèce, de même que CRAMP et SIMMONS (1977) pour les Campagnols de milieux cultivés. Nous n'avons trouvé aucune mention de Corise, Insecte Hémiptère aquatique pourtant très répandu, ni de Merle noire ou de Mulot sylvestre, proies probablement très occasionnelles du Héron Cendré. CARRUETTE (à paraître) signale également quelques proies inhabituelles du Héron Cendré au Parc Ornithologique du Marquenterre comme le Lapin de Garenne Oryctolagus cuniculus ou la Poule d'eau Gallinula chloropus.



De telles captures constituent des preuves de l'opportunisme du Héron Cendré qui sur ce même site prélève une bonne part de sa nourriture sur les mangeoires destinées aux oiseaux captifs garnies principalement de poussins d'un jour de Poule domestique Gallus gallus. En suivant une progression chronologique sur un cycle annuel, nos analyses de pelotes nous donnent en effet :

le 1er avril 1985, 4 Poissons (dont 1 Rotengle Scardinius crythrophtalmus), 132 Poussins, 2 Micromammifères

le 28 avril 1982, 4 Coléoptères (dont 1 Carabidé), 65 Poussins

le 30 avril 1985, 30 Poussins

le 7 mai 1980, 1 Poisson, 11 Poussins

le 1er juin 1985, 236 Poussins

les 24 et 26 août 1981, 2 Insectes (dont 1 Dytique Dytiscus marginalis), 2 Poussins

et le 30 août 1985, 3 Coléoptères, 4 Micromammifères.

Il serait très intéressant d'analyser des lots de pelotes récents dans la mesure où avec l'augmentation des effectifs de la colonie, davantage d'oiseaux s'alimentent en dehors du Parc. Parmi les proies répertoriées dans les pelotes entre 1980 et 1985, seul le Rotengle ne figure pas dans la faune de cette localité.

Conclusion

De cette brève étude, il ressort que le Héron Cendré est loin d'être ce piscivore acharné que décrivent certains milieux.

Récemment, MARION (1990) a montré que les prélèvements de cet oiseau sur les Poissons sont souvent surestimés sur les étangs. Toujours selon cet auteur, spécialiste français incontesté de l'espèce, le Héron Cendré ne pose aucun problème en aquaculture littorale tandis que dans certains cas pour la pêche en rivière, il est considéré comme un bouc émissaire d'une situation écologique profondément perturbée. Cette question de la prédation sur les Poissons est toutefois plus délicate pour les petites exploitations piscicoles proches des colonies qui ont cependant les moyens techniques de se protéger (revue très complète des mesures à adopter dans cette publication) si l'investissement se justifie réellement. Une enquête réalisée il y a quelques années dans le département de la Somme a montré que les pisciculture les mieux gérées considéraient que le Héron Cendré était un facteur mineur de mortalité dans leurs installations (SUEUR 1983).

Bibliographie

Carruette P. (à paraître) Note sur le régime alimentaire inhabituel de quelques oiseaux - L'Avocette.
Cramps S. et Simmons K.E.L. (1977) The birds of the Western Palearctic, Vol. I - Oxford, London, New York (Oxford University Press), 722 pages.
Godin J. (1979) Le Héron Cendré (Ardea cinerea) dans le Nord et le Pas-de-Calais - Le Héron (4)14-36.
Marion L. (1990) Les oiseaux piscivores et les activités piscicoles : impact et protection - Rennes (Secrétatiat Etat Environnement, Ministère Agriculture Forêt), 28 pages.
Marion L. et P. (1975) Contribution à l'étude écologique du lac de Grand-Lieu - Soc. Sc. Nat. Ouest France, suppl. hors série, 611 pages.
Sueur F. (1983) Une enquête sur le Héron Cendré Ardea cinerea auprès des pisciculture de la Somme - Picardie Nature (20)16-21.

Analyse de pelotes de Héron Cendré collectées le 5 avril 1986 à Boismont (en collaboration avec Xavier COMMECY) : 76 unités alimentaires.

VEGETAUX	**(7,9%)**
CRUSTACES	**(2,6%)**
Crevette grise Crangon crangon	1,3%
Crabe vert Carcinus maenas	1,3%
INSECTES	**(44,7%)**
Corise	18,4%
Notonecte Notonecta glauca	2,6%
Coléoptère	18,4%
POISSONS	**(5,3%)**
Anguille Anguilla anguilla	2,6%
OISEAUX	**(4,0%)**
Merle noir Turdus merula	1,3%
MAMMIFERES	**(35,5%)**
Taupe Talpa europaea	13,2%
Musaraigne Sorex sp.	1,3%
Rongeur	(17,1%)
Campagnol	2,6%
Grand Campagnol Arvicola sp.	4,0%
Campagnol des champs Microtus arvalis	1,3%
Mulot sylvestre Apodemus sylvaticus	1,3%

Les pelotes de rejection : il s'agit des restes non digérés des proies. De nombreuses espèces d'oiseaux régurgitent ainsi des pelotes de rejection : rapaces, échassiers, goélands, mouettes... L'étude des pelotes, outre son intérêt pédagogique nous renseigne sur le régime alimentaire de l'espèce étudiée, mais aussi sur les espèces proies (présence, densité, etc...) N.D.L.R.